

## Tableau explicatif : QUELS DONNS POUR QUELS BESOINS ?

### JE DONNE...



*au Denier de l'Eglise*

=> **intégralement reversé au diocèse de Chartres**

=> pour les frais de fonctionnement (postes, administration, soutien aux prêtres âgés, etc...)

=> Parce que le prêtre desservant FSSP est pris en charge à 50% par le diocèse.

=> Lors de la campagne annuelle.

**IMPORTANT ;**

**quelle qu'en soit la mesure, ce geste**

**-manifeste votre soutien à la vie du diocèse ;**

**-permet une visibilité de la communauté de fidèles de St Aignan.**

*à l'occasion d'un acte de culte*

**QUÊTE** => reversée à la paroisse cathédrale pour frais de culte; chauffage, éclairage, fournitures, participation organiste, fleurs,...

#### **SACREMENTS**

**MESSE** => 18 euros (indicatif)

**NEUVAINES** ; 180 euros.

**TRENTAIN GRÉGORIEN** (30 messes de suite célébrées pour un défunt) ; 570 euros.

= en espèce ou chèque au célébrant – enveloppes à disposition à l'entrée de l'église.

**BAPTÊME** => 50 euros (indicatif) à répartir entre Fraternité st Pierre et paroisse cathédrale).

**MARIAGE** => 250 euros (casuel ou offrande fixée) à la paroisse Cathédrale.

**ENTERREMENT** => 200 euros (casuel ou offrande fixée) à la paroisse Cathédrale.

**EXTRÊME ONCTION / SACREMENT DES MALADES** => offrande libre à la Fraternité St Pierre)

*pour 1 autre proposition*

**CATÉCHISME** => reversé à la paroisse cathédrale (entretien des locaux, chauffage, éclairage).

#### **PROJETS PONCTUELS ;**

selon indications ;

achat de tenues de servants d'autel,

invitation d'un prédicateur pour le Carême,

sortie des servants,

apéro parvis, diverses occasions,

...

**SOUTIEN AU DISTRICT DE FRANCE DE LA FRATERNITE ST PIERRE**

**SOUTIEN AU SEMINAIRE ST PIERRE (pour vos prêtres de demain!)**

*pour aider la Fraternité st Pierre*

**Voir le coupon d'offrande de l'Avent.**

**Soutien libre à la discrétion de chacun.**

**Virement possible (régulier ou ponctuel). Voir onglet en ligne « soutenir la FSSP Chartres », sur le site [fssp-chartres.org](http://fssp-chartres.org)**

# OFFRANDE de l'AVENT

*Je veux  
soutenir  
la Fraternité  
Saint Pierre  
au diocèse  
de Chartres*

*Chers fidèles,*

*L'Eglise Catholique ne reçoit aucune subvention de l'Etat. Il en va de même pour la Fraternité Saint Pierre.*

*L'apostolat confié à la Fraternité St Pierre est partiellement soutenu par le diocèse ou la paroisse (« mi-temps »).*

*Certains frais de logement et fonctionnement restent à notre charge, et augmentent cette année (eau, gaz, électricité, assurances, taxes, traitement mensuel et couverture sociale du prêtre). Nous visons « l'autonomie financière » de l'apostolat FSSP à Chartres.*

*Je vous invite à une offrande juste. Il ne s'agit pas forcément de DONNER PLUS, mais de RÉPARTIR votre don financier entre différentes entités de l'Eglise; diocèse, paroisse, Fraternité St Pierre.*

*La Fraternité Saint Pierre est habilitée à recevoir les dons et legs, avec les déductions fiscales correspondantes.*

*Je sais que les bonnes causes à soutenir sont nombreuses, et les finances mises à mal dans la période présente.*

***Je vous remercie de votre générosité et vous encourage à soutenir là où vous recevez les biens spirituels. Votre don, même modeste, nous permet de continuer de nous dévouer au service des âmes !***

***IMPORTANT : les déductions fiscales sont maintenues, avec le système de prélèvement à la source. Anticipez votre don et votre demande de reçu avant le 31 décembre 2022, s'il vous plait.***

## *Offrande de l'Avent*

**Soutenez l'apostolat et la vie  
de la Fraternité Saint-Pierre  
au diocèse de Chartres**

**Don en ligne directement  
sur le site ; fssp-chartres.org (onglet  
« soutenir la FSSP Chartres »)**

**Ou don manuel :**

Je, soussigné(e), (prénom et nom

-----  
domicilié(e) -----

-----  
donne à la **Fraternité Saint-Pierre**

la somme de \_\_\_\_\_ €. (*chèque à l'ordre de FSSP-Chartres*)

Je souhaite un reçu fiscal (*impôt sur le revenu, 66% du don, ou sur les sociétés, 60% du don*) :

Oui  Non

(Pour un reçu fiscal au titre de l'IFI – 75% du don- libellez votre chèque à *Fondation des monastères*)

***Merci de glisser le coupon accompagné du don dans la boîte « Offrande de l'Avent » ou de l'envoyer à l'adresse suivante : FSSP-Chartres, 21 rue de la Couronne, 28000 Chartres..***